

› dossier réalisé par **Véronique BOURFE-RIVIÈRE, Nicolas POINTU et Pascale SOLANA**

Un nouveau règlement européen entre en vigueur pour l'agriculture biologique. L'occasion de réfléchir à son avenir. Et de retracer son évolution portée par des hommes visionnaires, hier à contre-courant, toujours engagés. Témoignages.

Il était une fois la bio

Au commencement étaient les hommes, chasseurs ou cueilleurs. Vinrent les agriculteurs, chargés de nourrir leurs semblables, en quête de progrès pour améliorer leurs conditions de travail, leurs produits, leurs rendements, leur négoce. Peu à peu, le « métier » a évolué. Un jour, il a basculé... et « la bio » est née. « *Il est important de comprendre, explique Matthieu Calame, ingénieur agronome, auteur d'Une Agriculture pour le xx^e siècle (éd. Charles Léopold Mayer), que l'agriculture bio se situe dans la continuité du progrès agronomique et qu'elle ne cherche pas à préserver un modèle qui aurait été achevé un jour. Cependant, elle refuse la bifurcation très violente qui s'est produite au début du siècle dernier avec l'émergence de technologies extérieures à l'agronomie.* » Cette évolution, et diverses autres évoquées dans la frise chronologique en pages suivantes, ont fait le terreau de l'agrobiologie.

L'homme et la nature

Le père de la biodynamie, l'Autrichien Rudolph Steiner, « *n'a jamais été reconnu par la communauté scientifique, à laquelle il n'appartenait pas, commente Matthieu Calame. C'est avant tout un philosophe... Celui dont je me sens le plus proche est l'Anglais Sir Albert Howard, un agronome qui a*

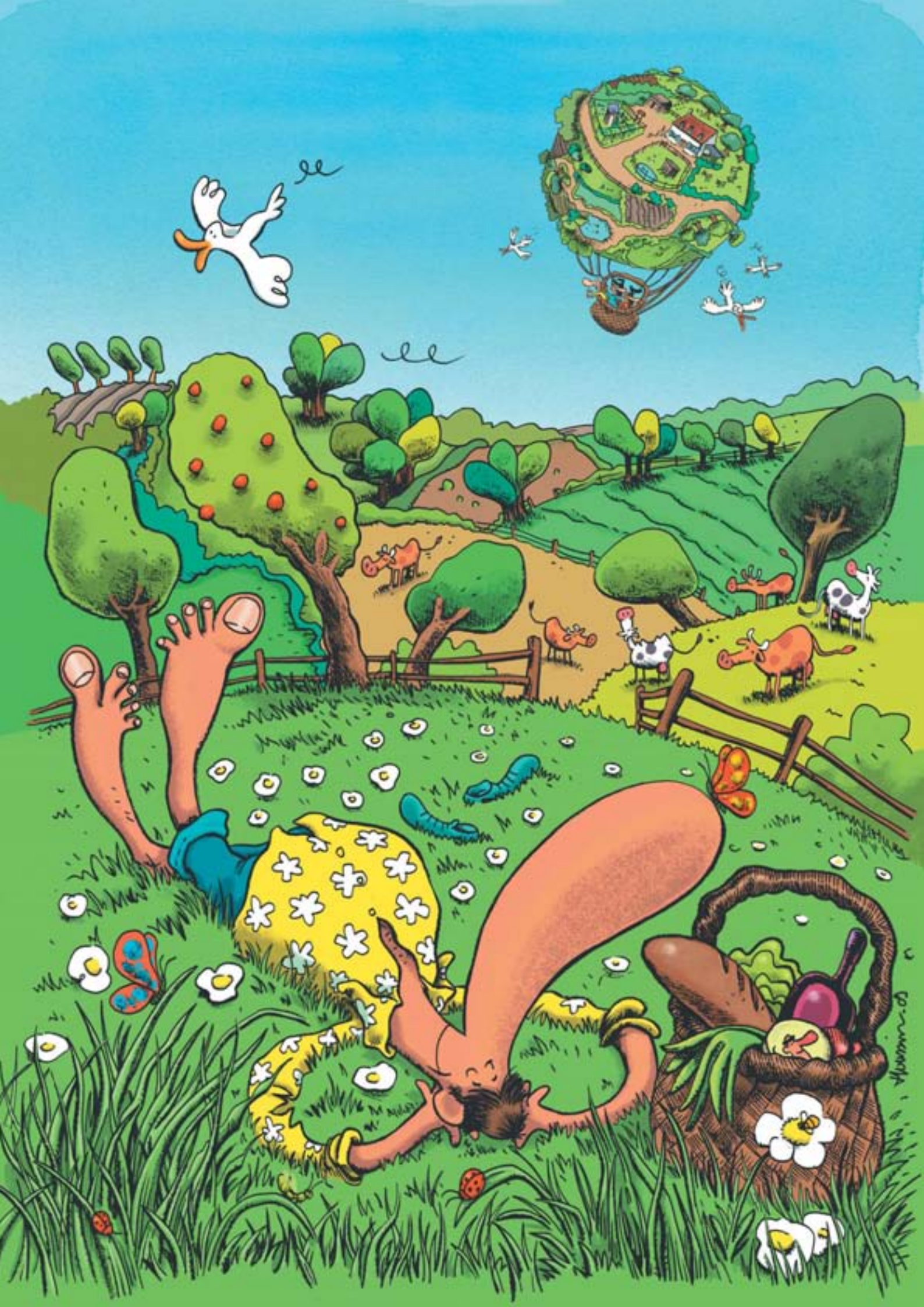
soulevé deux aspects capitaux : il montre que "gros" n'égale pas "bon" et refuse donc le forçage vers lequel tout le monde s'oriente. Il explique que la maladie n'est pas un ennemi à abattre, mais un symptôme de dysfonctionnement. »

Le troisième grand penseur d'une agriculture la plus respectueuse possible de la vie sur la planète est, selon Matthieu Calame, le Japonais Fukuoka. « *Steiner prône l'intervention de l'homme, qui doit selon lui parfaire la nature pour accomplir le projet divin. Howard a pour modèle la forêt; c'est le travail du sol et la matière organique qui l'intéressent. Fukuoka, lui, pose deux questions fondamentales : la place du labour et celle de l'élevage. Il montre que trop de ruminants minéralise la matière organique et à terme transforme les forêts en déserts. Il propose de ne jamais travailler les sols mais simplement de favoriser les plantes qui nous intéressent. C'est ce que l'on appelle la permaculture.* »

Évidemment, dans cette vision, l'alimentation est très diversifiée, l'homme se nourrit de fruits, de plantes sauvages, et pas essentiellement de céréales. Une vraie révolution par rapport à l'agriculture dominante.

Bio = autonomie

En tant qu'ancien président de l'Itab (Institut technique de l'agriculture biologique), Matthieu Calame connaît bien les



scientifiques qui travaillent sur la recherche agricole et ne mâche pas ses mots. Il souligne qu'Howard est « *le dernier chercheur à avoir pu affirmer que la chimie est une ineptie* ». Elle est aujourd'hui tellement entrée dans les codes fondamentaux des scientifiques que la remettre en question revient la plupart du temps à perdre toute crédibilité, « *cela leur renvoie que leur vision du monde mène au désastre* ».

Le discours sous-tendu par la démarche bio « *porte sur l'autonomie, analyse notre témoin, sur notre capacité à pourvoir à nos propres besoins, à l'opposé de la société de consommation actuelle, où chacun ne produit qu'une seule chose et multiplie les échanges. Je pense que c'est ce qui explique l'engouement pour la bio de ces dernières années. Les citoyens commencent à avoir un bon niveau d'information sur les problèmes posés par les pesticides; ils ont conscience de la crise environnementale, savent qu'il n'y a plus rien qui tient et que toutes nos contradictions sont en train de se dénouer! On est condamnés à inventer un monde nouveau. Il y a comme une anticipation plus ou moins consciente du fait que ce qui nous permet de vivre est en train de s'effondrer. Alors on se réapproprie des savoir-faire, on se rapproche de groupes porteurs de valeurs, d'un projet...* ».

« Le coma agricole »



> PHILIPPE DESBROSSES

ACTIVITÉS : agriculteur à la ferme-école de Sainte-Marthe, à Brain-sur-l'Authion (49), expert consultant auprès de la Commission de Bruxelles, chargé de mission auprès du ministre de l'Agriculture pour le programme de développement de l'agriculture biologique, dans le cadre du Grenelle de l'environnement.

PUBLICATIONS : il est l'auteur de nombreux ouvrages dont *Nous redeviendrons paysans* et, son dernier, *Agriculture biologique, préservons notre futur* (éd. Alphée).

Comment êtes-vous venu à la bio ?

Mes parents, agriculteurs, se sont convertis à la bio en 1966. Mon père est rentré



un jour beaucoup plus tard que d'habitude d'une réunion, il avait rencontré mon professeur d'agriculture qui lui avait dit : « *On s'est trompés sur toute la ligne, il faut qu'on désapprenne tout ce qu'on a appris.* » Papa est revenu subjugué par sa découverte, c'était tellement du bon sens ! Pour nous, la bio, c'était la bonne voie mais on ne savait pas comment faire. Au début, l'herbe est devenue plus haute que le maïs...

À cette époque, je travaillais dans le show-biz, mais j'avais une nostalgie de la terre. C'était si injuste pour moi de voir ce que la société avait fait de ses paysans ! J'ai mis tout mon relationnel au service de cette cause. Lorsque j'ai participé à l'émission *Radioscopie* avec Jacques Chancel en 1974, pour parler des paysans, on a fait un tabac. Je me suis retrouvé le porte-parole des mouvements bio naissants.

Agriculture conventionnelle

-9000 ans
Cultures de plantes et domestication d'animaux. Moyen-Orient.



-400 ans
Araire. Mésopotamie.

IX^e siècle
Assolement triennal et charrue. Europe.



Peu après 14-18

Reconversion des explosifs en engrais chimiques (nitrates) à partir des théories de Justus Von Liebig, chimiste du XIX^e siècle.

Agriculture biologique

1924
Cours aux agriculteurs de Rudolf Steiner : la philosophie de l'agriculture biodynamique.



1925 :
Raoul Lemaire expérimente les engrais organiques et magnésiques pour améliorer les rendements et la panification du blé français.

Et vous êtes redevenu paysan ?

Oui, j'ai repris la ferme de mes parents. La première question que je me suis posée, c'était « Comment nos prédécesseurs se passaient-ils des engrais et des pesticides ? » Quand il n'y avait pas de guerre ou d'épidémie pour tout ravager ni de seigneurs pour tout rafler, quand ils avaient le temps de mener leurs récoltes jusqu'au bout, ils ne mourraient pas de faim ! En-

suite, j'ai cherché à savoir comment ils faisaient. Et c'est là que je me suis intéressé aux variétés rustiques. J'ai retrouvé une ancienne variété de blé, le « rouge inversable de Bordeaux », qui m'a donné des résultats honorables. Mais là où j'ai été surpris, c'est quand un minotier m'a appelé pour me demander quelle était cette variété aux qualités boulangères si extraordinaires... J'ai alors découvert qu'outre la question des rendements, il y avait aussi la qualité apportée.

Quelle est votre vision de l'agriculture aujourd'hui ?

On nous a fabriqué un modèle totalement artificiel. Les paysans d'autrefois adaptaient leurs variétés à leur situation, c'était un véritable foisonnement. Aujourd'hui, l'industrie semencière prétend adapter tous les terrains à sa variété miracle ! L'agriculture industrielle vit sous perfusion, on injecte de l'argent, de la chimie dans les sols, on court-circuite tous les systèmes naturels. Combien de temps peut-elle encore rester dans ce coma et revivre sans artifices ?

LES BATAILLES...

La bio, c'est une histoire d'hommes et d'engagements. Philippe Desbrosses se souvient des débuts. « On était sans arrêt sous la menace d'amendes de la répression des fraudes, pour qui la mention "agriculture biologique" était de la concurrence déloyale ! Certains ont risqué la prison parce qu'ils ne vaccinaient pas leurs animaux. Il nous fallait une reconnaissance officielle. » Ce fut une longue bataille administrative. « On a fini par trouver une loi sur les interprofessions qui stipulait que lorsqu'il y a de nouvelles pratiques et pas de loi, les règlements professionnels font force de loi s'ils représentent au moins 80 % de la filière. C'est comme cela qu'en 1980, nous avons signé la charte de Blois, qui nous rendait légitimes et incontournables ! »

L'appellation Agriculture biologique a été un autre combat. « L'administration nous la refusait car c'était un nom générique, alors qu'on voyait partout la pub pour le fameux yaourt Bio... qui ne l'était pas ! Il fallait préserver l'expression. J'ai passé des coups de fil à tous les membres de la commission du Sénat. Après le vote, les mots "agriculture biologique" figuraient quatre fois dans la loi d'orientation agricole de 1988 ! » La France a été la première à légiférer et a été « ovationnée par l'Ifoam, fédération mondiale de la bio », se souvient encore Philippe Desbrosses. Puis ce fut un travail de fourmi « pour tenir comptes des spécificités des différents mouvements de l'époque. Il a ensuite fallu travailler sur le règlement européen, sorti en 1991 ».



1946-1948

Création de l'Inra. Premiers tracteurs via le plan Marshall. L'usage des engrais chimiques se répand.

1937

Fécondité de la terre de Ehrenfried Pfeiffer : les principes de la biodynamie.



Peu avant 39-45

Hans et Maria Müller puis Hans Peter Rush impulsent l'agriculture « organique biologique » en Suisse et prônent autarcie des producteurs et circuits de distribution courts.

1946 :

Sir Albert Howard, auteur du *Testament agricole*, fonde la *Soil Association*, le mouvement bio anglo-saxon.



1958-1959

- Jean Boucher, scientifique de formation, et quelques autres s'inquiètent des pratiques agricoles sur le sol.
- André Lemaire développe l'usage d'engrais au lithothamne.
- Naissance du Groupement d'agriculture biologique de l'Ouest.
- Apparition de l'agriculture biodynamique en France.

Les mains dans la terre

Remettre le sol et sa fertilité au centre du processus de production agricole, voilà ce qui a animé les pionniers de l'agriculture biologique et anime encore les hommes qui cultivent sa passion.

Avant même le désir de consommer des produits sains, à l'origine des divers courants de l'agriculture biologique, il y a le souci de protéger les sols. Lorsqu'à la fin de la Première Guerre mondiale, les engrais chimiques font leur apparition dans les champs européens, certains s'inquiètent de l'avenir réservé à la terre. Pour eux, celle-ci ne doit pas être considérée comme un simple support de culture mais comme un élément fondamental. En un mot, elle doit retrouver une place centrale en agriculture. Le maintien de la fertilité des sols ou son rétablissement devient ainsi l'objet de recherches constantes pour les spécialistes de la question. À force de tâtonnements et d'expérimentations sur le terrain, par les agriculteurs eux-mêmes le plus souvent, des pratiques de culture incontournables apparaissent. Plutôt que les fertilisants industriels, les engrais issus du compostage ou de la culture de plantes appelées engrais verts sont privilégiés. La rotation des cultures, visant à laisser un temps de repos au

sol mais aussi à le travailler en douceur et à limiter la propagation des parasites, est systématique. Côté lutte antiparasitaire, on en appelle volontiers aux prédateurs naturels ou aux principes actifs que développent naturellement certaines espèces végétales. Enfin, plutôt que d'adapter la terre à la production, l'agriculteur doit adapter sa production au cycle naturel des plantes qu'il cultive, des animaux qu'il élève, ainsi qu'aux sols et à leur chimie.

Interactions

Loin d'être un retour au passé comme beaucoup se plaisent à le caricaturer, l'agroécologie développe au contraire des techniques d'agronomie à la pointe de la recherche, avec pour principal objectif de mieux comprendre les interactions entre les différents maillons de la chaîne de l'écosystème agricole. Pour exemple, un long travail de sélection permet de définir les variétés les mieux adaptées à la composition des sols et aux maladies courantes, sans en appeler au génie génétique. Sur le

plan de la fertilisation des sols, de nouvelles techniques se développent aussi, notamment autour des engrais verts, plantes qui protègent le sol entre deux cultures, lui apportent des matières organiques et l'enrichissent de l'azote atmosphérique qu'elles ont fixé. ■



1960-1970

- Plan de modernisation de l'agriculture française (1960-1967).
- Le rapport Mansholt, président de la Commission européenne, préconise une diminution par 2 du nombre d'agriculteurs en 10 ans (1968) pour s'adapter au marché.
- Le nombre de paysans diminue de 2 % par an. Ils ne représentent plus que 12 % des actifs (1,5 million en 1970).

1962

- Marché commun agricole. Début du remembrement.



1974

- Scandale du veau aux hormones.

1977

- Premiers essais réussis de manipulation génétique.

1964

- Diffusion de la méthode « Lemaire et Boucher ».
- 12 balles pour un vété, du Dr Quiquandon : introduction des médecines « douces » en élevage.
- Création de Nature et Progrès, regroupement de médecins, consommateurs, agronomes...
- Premier rassemblement des agriculteurs bio à Châteaubriant et premières règles de production actées.

1972

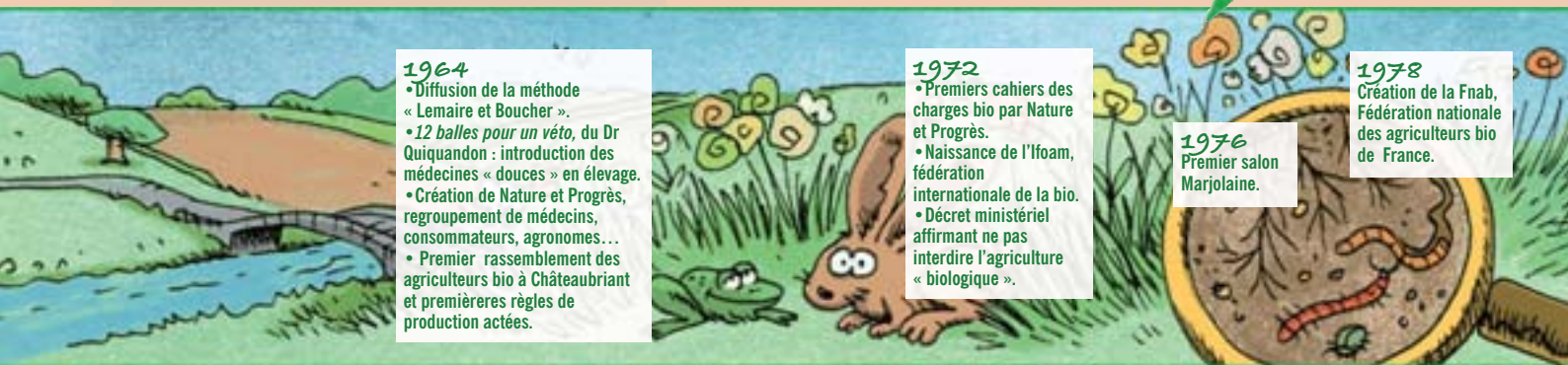
- Premiers cahiers des charges bio par Nature et Progrès.
- Naissance de l'Ifoam, fédération internationale de la bio.
- Décret ministériel affirmant ne pas interdire l'agriculture « biologique ».

1976

- Premier salon Marjolaine.

1978

- Création de la Fnab, Fédération nationale des agriculteurs bio de France.



> CLAUDE AUBERT

IDENTITÉ : agronome, parmi les fondateurs de l'association Terre vivante (38), auteur de nombreux ouvrages pionniers dont *L'Agriculture biologique, pourquoi et comment la pratiquer* (éd. Le courrier du livre, épuisé), en 1979.



« Deux événements ont marqué l'histoire de l'agronomie en agriculture biologique selon moi : la publication du livre de Howard et de celui de Pfeiffer en 1937, qui présentent tous deux les résultats de nombreuses années d'expérimentation. C'est le début de la technique agricole biologique. Globalement, sur l'ensemble de cette période, il n'y a pas eu d'évolution technique spectaculaire. On a surtout consolidé les connaissances et amélioré la maîtrise technique. Les plus grands progrès concernent la lutte antiparasitaire. Dans les années 70, on ne savait par exemple pas lutter contre le ver de la pomme, si bien que la production de ce fruit en bio était très difficile. C'est dans les années 90 que des solutions ont été apportées. »

**> STÉPHANE BELLON**

IDENTITÉ : agronome, directeur de l'unité d'Écodéveloppement de l'Inra d'Avignon.

« L'agriculture biologique est considérée depuis la fin des années 90 comme un prototype d'agriculture innovante. Elle n'appartient pas au passé et s'avère bien plus exigeante que les autres modes de production en sollicitant les mécanismes du vivant et non pas des mécanismes artificiels. C'est d'ailleurs à partir de ces contraintes que se définissent les programmes de recherches. Ceux-ci devront par exemple s'intéresser aux alternatives de désherbage ou encore au fonctionnement du sol plus en détail. L'agriculture biologique vit un tournant. Elle change d'échelle de production et de nouvelles innovations seront nécessaires. L'association entre culture et élevage, un peu délaissée au niveau de la recherche en bio, fait peu à peu son retour et devrait être prometteuse. En Rhône-Alpes, on étudie la réintroduction des volailles dans les vergers par exemple. »

> FABRICE VAN LAETHEM

IDENTITÉ : agriculteur biologique à Meilhan (40).



« L'expérimente en fonction de mes objectifs. Pour mes prochaines cultures, je vais ainsi tester un nouveau répulsif contre la mouche de la carotte, élaboré à partir de la graine d'un arbre, le neem. L'avantage, c'est qu'il permet de lutter contre de nombreux autres parasites tout en apportant un peu de NPK (azote, phosphore, potassium, « aliments » de la plante, ndr). Il doit remplacer la roténone, prochainement interdit en agriculture biologique. Il faut surtout avoir une réflexion et bien connaître les cycles. L'hiver par exemple, la terre est beaucoup plus froide et les « engrais » apportés sont assimilés beaucoup plus lentement par la terre. Je prends en compte cette léthargie et travaille presque un mois à l'avance mon terrain. »



1983
Première plante génétiquement modifiée (tabac).



1991
L'Europe évalue la toxicité des pesticides dans l'Union.

1980
• Démantèlement de la société Lemaire-Boucher.
• Naissance des associations départementales Nature et Progrès, certaines se structurent peu à peu en coopératives de consommateurs.

1981
• Reconnaissance officielle par décret (10/03).
• Création d'une commission nationale de l'AB.



1991-1992
1^{re} réglementation européenne définissant et encadrant la production végétale (Directive 2092/91) et reconnaissance officielle de la bio par l'UE.

Biocoop

1980
Premières coops bio.



1986
43 groupements et coops bio se fédèrent et créent l'association Biocoop.

1988
Adoption d'une charte commune.



1992
Premiers voyages en Turquie de Biocoop pour le commerce équitable.



Militant

Issu du monde agricole, conseiller agricole puis contrôleur dans un organisme certificateur bio, Claude Gruffat, gérant d'une biocoop, est président directeur général de Biocoop SA coop depuis 2006. Il répond à nos questions.

Quelle est la particularité de la bio en France ?

Son développement s'est fait par le militantisme, contrairement aux autres pays, plus marqués par l'économique. Nous sommes les seuls à avoir autant travaillé les fondamentaux, les cahiers des charges.

Et la place de Biocoop ?

Biocoop fait partie des instances militantes de la bio qui l'ont fait naître, comme les associations environnementales que le réseau soutient. Nous voulons rester fidèles à notre promesse faite au consommateur, en travaillant toujours en lien avec les agriculteurs qui ont écrit les premiers cahiers des charges. Tout notre travail est déterminé par le fait que Biocoop a été fondé par des consommateurs et des producteurs. D'où notre volonté de créer des filières d'agriculteurs, d'être un soutien en amont.

Quel est le projet politique de Biocoop ?

Une bio paysanne et de proximité. Le seul développement qui vaille à nos yeux, c'est celui de l'ensemble des acteurs de la bio, et notamment celui de la production. Aujourd'hui, la demande des consommateurs est devenue un moteur qui peut réellement aider à développer l'agriculture biologique.

Les nouvelles règles

La réglementation bio européenne vient de changer. Elle devrait simplifier procédures et échanges. Biocoop reconnaît son rôle de socle commun mais s'inquiète notamment de la question des OGM et de celle du lien au sol.

Le commerce à large échelle, a fortiori celle d'un continent, nécessite des règles. En bio, cela s'est d'abord fait au niveau national, comme le raconte Philippe Desbrosses (p. 31), puis au niveau européen, en 1991. Ensuite, il a fallu harmoniser les conditions de production et de commercialisation pour les 27 pays de l'Union, chacun, de l'Europe du Nord à la Méditerranée, ayant ses spécificités. Jusqu'alors les dérogations selon les particularités compliquaient tout. Pour simplifier les démarches, et donc faciliter le développement de la bio, un nouveau règlement a vu le jour. Il est applicable depuis le 1^{er} janvier 2009. « Il n'est pas parfait, mais c'est une vraie avancée, estime Philippe Desbrosses, avec son recul historique. Désormais les contraintes sont les mêmes pour tous ! »

Ce qui change... ou pas

Entre le projet initial de refonte et la mouture finale, de nombreux points ont pu être améliorés, d'autres non. Mais les grands principes de l'AB et sa démarche restent inchangés.

Produits chimiques. L'usage des produits

chimiques de synthèse (pesticides, etc.) est toujours interdit.

Cahiers des charges. Les cahiers des charges nationaux sont abrogés, notamment le français pour les animaux, considéré par la filière comme plus contraignant (voir ci-après Lien au sol). Quand il n'existe pas de règlement communautaire (restauration collective, lapins, etc.),



1994-1999

- Commercialisation des premiers OGM aux États-Unis (tomate puis soja, maïs et coton).
- Crises alimentaires (1996 : vache folle, 1999 : poulet à la dioxine...) et début de la perte de confiance des consommateurs en l'agriculture conventionnelle en France. Le monde agricole répond par l'agriculture raisonnée.



1993

Création du label officiel français AB et des premiers organismes de certification.



1998

Le Plan gouvernemental Riquios (1998) tente de développer la SAU bio française, en panne depuis 1980.

2000

Transposition de la directive réglementant la production bio végétale à la production animale (24/08).

2001

- Création de l'Agence française pour le développement et la promotion de la bio.
- Apparition des Amap en France.



1995

Apparition du sucre bio sur le marché : Biocoop exige son introduction dans ses références.



1999

Épargne solidaire : création du compte Épargne Nature Biocoop avec La Nef puis du Codevi solidaire Biocoop avec le Crédit coopératif (2002).

2000

Première Convention de partenariat Biocoop-Fnab et création des filières « ensemble pour plus de sens » (producteur-transformateur-distributeur)

2001

Suppression de la lécithine de soja non bio dans les produits référencés. Commercialisation de la première banane bio-équitable en France, suivie par le sucre en 2003. 200 biocoops.

2002

Les adhérents de l'association deviennent sociétaires et créent la société anonyme coopérative Biocoop regroupant magasins, associations de consommateurs, groupements de producteurs et salariés du réseau.

les États peuvent fixer des règles nationales. **Logo.** Le logo communautaire et son graphisme sont en cours de réalisation. Obligatoire pour les produits préemballés d'origine européenne à partir du 1^{er} juillet 2010, il sera systématiquement accompagné de précisions sur l'origine des produits (UE, non UE, éventuellement pays).

LE VENT EN POUPE

« Plus un paysan ne conteste aujourd'hui la pérennité de l'agriculture biologique, estime Vincent Perrot, délégué général de la Fédération nationale des agriculteurs biologiques. Il y a des aides en conséquences et des prix rémunérateurs. » Depuis quelques années, le nombre d'agriculteurs bio en France plafonne à moins de 12 000 mais devrait décoller. « Toutes nos formations techniques font le plein, assure Ingrid Lair, de Bio-Ile-de-France. Avant le Grenelle, ça vivait. Les agriculteurs conventionnels voient que techniquement ça tient la route, ils en ont ras-le-bol des pesticides. Pour moi, le frein principal est psychologique : c'est un changement profond à effectuer ! »

Le label français AB reste facultatif, tout comme les logos de type Demeter, Nature et Progrès. **OGM.** Toujours interdits en bio, ils posent le problème maintes fois soulevé d'éventuelles contaminations. Le nouveau texte de loi renvoie en effet à une directive sur l'étiquetage, qui n'oblige à signaler la présence d'OGM qu'au dessus de 0,9 %. C'est donc tolérer une pollution latente dans les produits biologiques, qualifiée par la Commission européenne de « *techniquement inévitable* » ! (Voir p. 22 les dispositions du réseau Biocoop.)

Lien au sol. C'est le fait pour l'agriculteur de nourrir ses animaux avec une grande part de la production de sa ferme. Impossible dans certains pays où les terres sont insuffisantes notamment. Le nouveau règlement a donc considérablement allégé ce principe (minimum 50 % produits dans l'exploitation ou dans la même région). Biocoop, très attaché à cette notion, maintient les exigences du précédent règlement dans ses spécifications d'achats pour ses plates-formes notamment pour les produits au logo « ensemble pour plus de sens ».

En savoir plus

DES SITES

www.agencebio.org

www.fnab.org

www.natureetprogrès.org

www.bio-dynamie.org

www.permaculturefrancophone.org

DES CHIFFRES

Nombre d'exploitations bio

En France : 11 978 fin 2007

En Europe : 176 021 fin 2006

Surfaces bio

En France : 557 133 ha (2 % des surfaces) en 2007

En Europe : 6 768 017 ha en 2006, + 110 643 pour la Roumanie et la Bulgarie, entrées en 2007

Production

Le plus gros producteur bio européen est l'Italie (1 148 162 ha pour 45 115 exploitations), suivie de l'Espagne, de l'Allemagne, du Royaume-Uni, de la France et de l'Autriche (en superficie). Ces six pays abritent les deux tiers des surfaces bio européennes.

Prochain dossier
Vous avez dit hygiène ?
 à découvrir dans
consom'action n°44
 en biocoops fin mars



2006

La France compte 600 000 exploitants, 11 640 agriculteurs

2007

L'UE autorise la commercialisation de 8 variétés d'OGM (2 cotons, 4 maïs, 2 colzas).

2008

La France autorise les OGM, s'alignant sur l'UE.



2007

• Refonte du règlement européen bio.
 • Lancement d'un plan de développement bio en France : 6 % de surfaces bio en 2012.

2008

Octobre : annonce du renforcement des mesures de soutien aux agriculteurs bio.

2009

1^{er} janvier : entrée en vigueur du nouveau règlement européen bio.

2004

Adhésion à la Plate-forme pour le commerce équitable. Participation à la création de l'association Objectif Bio. Suppression des arômes non bio dans les produits référencés.

2005

Participation à la création d'Énercoop.



2006

Participation à la création de l'association Bio consom'acteurs. 273 biocoops.



2008

Participation à la création de la Foncière Terre de liens. Renouvellement de la convention de partenariat Biocoop-Fnab. 315 biocoops.

2009

340 biocoops prévues en décembre.